

ENVIRONNEMENT. Bassin versant : un retour à des rivières plus naturelles

Entre 2015 et 2017, le contrat régional de bassin versant (CRBV) de la baie de Bourgneuf prévoit un total de 21 actions liées à la gestion de la ressource en eau et à la restauration des milieux aquatiques. Une problématique majeure sur le plan environnemental. Ce programme est estimé à environ 1,4 million d'euros, financé à hauteur de 500 000 € (35 %) par le Conseil régional Pays de la Loire.

« Toutes les informations que nous avons recueillies montrent un dysfonctionnement hydraulique qui s'explique notamment par les remembrements, le drainage agricole ou le curage des cours d'eau depuis les années 50-60, explique Sébastien Joussemet, animateur des contrats au sein de l'association pour le développement du bassin versant de Bourgneuf. Le mauvais fonctionnement du Falleron entraîne des niveaux d'eau importants. En cas de crue, il faut envoyer l'eau rapidement vers la baie et le marais, zone tampon, n'a pas le temps de remplir son rôle d'épuration. La qualité de l'eau de la baie se dégrade

et il y a donc un impact sur l'activité conchylicole ».

Après des phases de réflexion puis d'études, ce troisième contrat régional s'articule sur des actions plus concrètes, des travaux qui représentent la moitié du budget.

Des aménagements sur le Falleron

Ces aménagements doivent améliorer la qualité des eaux superficielles sur le bassin. Plus de 500 kilomètres de canaux ont été entretenus dans le marais. Pour le Pays de Retz, l'enjeu est maintenant de rétablir la fonctionnalité hydraulique du Canal de Haute Perche du côté de Pornic ainsi que celle de la rivière le Falleron. « On a créé des autoroutes hydrauliques pendant 30 ans et mis en place des barrages fermés pour retenir l'eau l'été, résume Sébastien Joussemet. On se retrouve dans une situation à l'envers de ce qu'il faudrait ».

Le CRBV prévoit donc le démantèlement des ouvrages du Fresne et de la Minoterie sur le Falleron. « Nous allons voir comment la rivière évolue, souligne Olivier Fandar,



Sébastien Joussemet (animateur des contrats CRBV), Hervé de Villepin (directeur du SAH) et Olivier Fandar (technicien du SAH).

technicien du Syndicat d'aménagement hydraulique. Il faut qu'elle retrouve un écoulement naturel avec une meil-

leure circulation piscicole. À Paulx, nous discutons pour retirer des enrochements, qui servent de retenue d'eau

pour les pompiers. Et à Touvois, nous allons procéder à la renaturation d'un affluent en remettant des cailloux, en

lui donnant la possibilité de refaire un lit, avec un tracé plus sinueux ». Un budget de 50 000 € est également provisionné pour l'élaboration et l'application de règlements d'eau.

Du matériel pour un désherbage alternatif

Autre enjeu inscrit dans ce contrat : la lutte contre les pollutions par les phytosanitaires non agricoles. Des plans de désherbage ont été mis en place depuis le lancement des contrats. Une somme de 22 632 € est programmée pour l'achat de matériel de désherbage alternatif pour les communes de Pornic et La Plaine sur Mer.

« Tout ce qui a attiré au marais a bien fonctionné, conclut Sébastien Joussemet. Pour les cours d'eau, nous sommes dans une phase de mise en place des actions. Nous devrions voir des bénéfices, même mineurs, dans les trois ans du contrat. Mais il en faudra d'autres pour atteindre les objectifs fixés par la directive-cadre européenne sur l'eau ».

Laurent Renon

HORS-SÉRIE
OCTOBRE 2015

La clé
des champs :
l'agriculture autrement

2€

vous présente son hors-série
LA CLÉ DES CHAMPS
40 pages couleurs

Bretagne, Normandie, Aquitaine,
Ile-de-France, Franche-Comté